

Informations relatives à l'organisation de la rentrée 2018 prises en réunion du conseil municipal du 20/12/17, transmises par la mairie aux directeurs d'école, aux APE de la commune, et aux services périscolaires

"Madame, monsieur,

Je vous informe que le conseil municipal a voté une délibération consistant à proposer pour la rentrée 2018 :

- le maintien de l'organisation actuelle sur 4.5 jours pour l'école de Pinet,
- le retour à 4 jours pour les écoles des Petites Maisons (maternelle et élémentaire).

Le conseil municipal a suivi les résultats des conseils d'école.

Conseil de Pinet : 12 pour 4,5 jours et 3 pour 4 jours

Conseil de la maternelle des Petites Maisons : 8 pour 4 jours et 6 pour 4,5 jours

Conseil de l'élémentaire des Petites Maisons : 14 pour 4 jours et 11 pour 4,5 jours.

Cette proposition sera envoyée aux services de l'éducation nationale avant le 7 février, pour instruction et accord de la Directrice académique des services de l'éducation nationale (DASEN) .

La réponse est attendue pour mars.

En cas de désaccord de la DASEN, le conseil municipal sera amené à délibérer de nouveau."